



Les états Généraux de l'Alimentation et de l'agriculture durable EGAAD en Cœur d'Hérault, un projet de territoire participatif et novateur pour co-construire un Système Alimentaire Territorial Durable

L'objectif des EGAAD est « d'interconnecter » tous les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture locale (producteurs, consommateurs, distributeurs, citoyens et élus) afin de **construire une vision partagée du territoire intégrant les activités et les espaces agricoles producteurs d'alimentation locale**; l'analyse des contraintes de chacun et des principaux enjeux permettra de hiérarchiser collectivement les actions à mettre en œuvre pour **tendre vers un SATD (Système Alimentaire Territorial Durable)** en Pays Cœur d'Hérault.

Ce projet est innovant car il est porté essentiellement par la société civile (**Conseil de Développement du Cœur d'Hérault**) et s'appuie sur un partenariat déjà ancien entre un groupe de recherche, l'UMR innovation de l'INRA de Montpellier et le Pays Cœur d'Hérault. Le projet consiste à **organiser les bonnes conditions pour un dialogue territorial local** permettant une mobilisation générale autour de l'alimentation et capable de **déboucher sur une stratégie à long terme**.

Alimentation durable et atouts du PCH

Le Cœur d'Hérault présente une très grande diversité géophysique (depuis la plaine jusqu'aux monts, sols calcaires, schisteux et marneux), et par suite une **grande diversité de terroirs et de situations agricoles** (diversité de modes d'exploitations, de types d'exploitations) qui en fait une, sorte de « laboratoire » pour mener des travaux de Recherche & Développement. Les **productions** sont peu abondantes mais **très variées** (dont de nombreuses productions atypiques ou de niche, telles que spiruline, plantes à parfum et médicinales, fruitiers rares, semences, production de sirops, condiments,...) et **les circuits courts**

bien implantés localement (forte dynamique collective autour des boutiques de producteurs).

La société civile, représentée par le **Conseil de développement (CoDev)**, porte ses propres préoccupations liées à **l'accès pour tous à une alimentation durable et de qualité, en lien avec une agriculture raisonnée productrice d'emplois et de richesses**. Ces préoccupations font directement écho à la démarche de la Région Occitanie qui a fait de l'alimentation une grande cause régionale.

Les enjeux de la relocalisation de l'alimentation

Une alimentation durable c'est en premier lieu des **produits locaux, frais et de saison, commercialisés en circuits courts** (boutiques de producteurs, AMAP,...). Une alimentation en circuits de proximité permet une **diminution des émissions de GES** (gaz à effet de serre) en lien avec la diminution de la distance parcourue par les produits, l'utilisation de **moins d'emballages, de conservateurs et de réfrigérateurs**. Elle est gage de produits de **meilleur qualité gustative et nutritive** (fraîcheur, fruits et légumes cueillis à maturité, peu transformés) et a donc des **répercussions positives sur la santé** (lutte contre les maladies d'origine nutritionnelles telles que l'obésité, le diabète les maladies cardio-vasculaires...).

Un SATD permet aussi de lutter **contre le gaspillage alimentaire**, un des grands défis du siècle lorsqu'on sait que chaque français jette de 20 à 30 kg de nourriture chaque année chiffre qui monte à 140 kg si on prend en compte l'ensemble de la chaîne alimentaire. Il doit permettre, notamment par les économies ainsi réalisées, **l'accès de tous à une alimentation diversifiée et de qualité**, notamment les plus précaires.

La relocalisation de la production d'aliments diversifiés sur le territoire du Pays (fruits, légumes, viandes, poissons, œufs, fromages, condiments, et produits transformés tels que conserves, ...) c'est aussi la **création d'emplois et richesses**.

Enfin il est aujourd'hui démontré que le rapprochement entre agriculteur et consommateur favorise l'engagement des agriculteurs vers des **modes de production moins intensifs et plus durables** (agro-écologie, agriculture raisonnée, permaculture, agriculture biologique) en lien notamment avec une meilleure valorisation de ce type de produit (agriculteurs gagnant plus en produisant moins mais mieux). Ces modes de production ont **des incidences positives directes sur l'environnement**, notamment sur la biodiversité (réduction des pesticides, rotation des cultures, respect des sols) mais aussi par la diminution de la consommation en ressources (eau, énergie). Les **bénéfices** d'une relocalisation de la production/distribution d'aliments sont également **sociaux**, en lien avec une meilleure connaissance de l'activité par les acteurs publics et les habitants, une plus grande cohésion sociale et une amélioration du cadre de vie.

*Définition du Système Alimentaire selon Malassis, 1979 : « *manière dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et pour consommer leur nourriture* ».

3 étapes pour aboutir aux EGAAD

1 Mobilisation d'un réseau d'acteurs du territoire sur la problématique de l'alimentation locale/durable et identification du potentiel du SATD Nov 18 → Février 19

En janvier et février 2019, **3 rendez-vous citoyens** (un par Communauté de communes) **animés par une association locale spécialiste de l'éducation alimentaire (Pic'Assiette)** ont permis **aux habitants du Pays d'exprimer leurs besoins et attentes en matière d'alimentation. Un we « opération libre »** organisée en février et animé par le collectif des garrigues et Montpel Libre (promotion des logiciels libres) a complété cette approche **en formant les acteurs à l'utilisation d'outils de collecte des informations sur l'offre alimentaire locale** (cartographie, articles sur wikipedia, ...). Toutes ces animations ont été organisées en lien avec les associations locales acteurs de l'alimentation locale/durable (réunion de préparation en décembre 2018), ceci afin de les mobiliser.

Par ailleurs, **un double projet tutoré** réalisé d'une part par les étudiants de [Master ERDL de l'Université Paul Valéry](#) et d'autre part des élèves [ingénieurs de SupAgro](#) de Montpellier a permis de **caractériser l'offre alimentaire**

locale ; premier recensement des acteurs de l'agriculture alimentaire locale, entretiens avec les acteurs clés identifiés, puis analyse et synthèse. La présentation de ces travaux a donné lieu à deux autres réunions ouvertes à tous.

Ces premiers rendez-vous ont permis de **réunir 151 personnes et en mobiliser beaucoup d'autres** par les biais des interviews étudiants (65 entretiens), mais aussi des flyers distribués (5000), des articles de presse, émissions de radio, etc. L'ensemble des **résultats** de cette première étape ont conduit à : **l'analyse des problématiques rencontrées pour la création, le maintien et le développement des activités, inventorier les pistes d'actions** à mettre en œuvre, **localiser les acteurs** engagés ou à mobiliser, **repérer les facteurs favorisant l'émergence de l'initiative, de proposer des solutions innovantes, s'en inspirer pour finalement dégager des pistes d'actions possibles.**

2 Ateliers de travail par groupes d'acteurs puis restitution des travaux lors de 3 réunions publiques Mars 19 → Juin 19 (ou Conduire la réflexion au sein de groupes de pairs)

S'appuyant sur ces réalisations, des **chercheurs de l'INRA-Supagro Montpellier** ont pris le relais pour un travail de synthèse puis d'animation basé sur une approche compréhensive, appuyée par le **GERDAL** (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées). **Des réunions par type d'acteurs ont été conduites** : 1 avec les [habitants et associations](#) du PCH, 2 avec les [producteurs](#) (Nord et sud du territoire), 1 avec les acteurs de la [transformation et de la distribution](#) et 1 avec les [élu-e-s](#). Ces réunions ont permis de présenter les 1eres analyses concernant chaque famille d'acteurs (problématiques spécifiques aux activités conduites pas ce type d'acteur) puis **d'affiner l'analyse en identifiant les**

problèmes rencontrés sur le terrain, les pistes de solutions à explorer et les projets potentiels à mettre en œuvre.

Un second travail d'analyse et de [synthèse des débats](#) issus de ces ateliers a été réalisé et présenté à tous les acteurs et habitants lors de **3 restitutions publiques** en juin (une par communauté de communes).

Ces restitutions ont permis de faire connaître les premiers résultats de la concertation à un plus large public et de poursuivre l'enrôlement des acteurs locaux. L'ensemble de ces rendez-vous ont réuni **une centaine de participants** (49 personnes aux ateliers et 43 aux restitutions).

3 Animation des Etats Généraux → [les 24 et 25 Octobre 2019](#) pour faire émerger des projets

Accueillis au **Lycée agricole de Gignac**, durant l'après-midi du **vendredi 25 octobre**, [les 134 participants](#) ont pris connaissance des principaux résultats de la démarche en cours puis d'expériences locales ou menées sur d'autres territoires.

La **journée suivante (samedi 26 octobre)** a été consacrée à des [ateliers d'échange et de débats](#) (5 ateliers) autour de questions clés identifiées afin d'avancer sur l'exploration de pistes de solutions.

Après **une synthèse des ateliers** présentée par les animateurs, les états généraux se sont achevés par **une table ronde réunissant élus, praticiens et experts** pour échanger sur leurs expériences et visions du futur pour un SATD en Cœur d'Hérault.

Depuis ces 2 journées du mois d'octobre 2019, **la dynamique se poursuit** autour de travaux organisés par le Pays et le Conseil de développement Cœur d'Hérault.